

La lourdeur insoutenable du développement capitaliste

Jean-Marie Harribey

La Pensée, n° 331, juillet-août-septembre 2002

Une première version de ce texte a été proposée sous le titre :

« Développement durable : plus dure sera la chute »

<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/chute-durable.pdf>

La version présente a été republiée dans *Les dossiers de La Pensée*, « Penser les crises », Paris, Le Temps des cerises, 2013, p. 107-130

Les zéloteurs du capitalisme ont trouvé dans le concept de *développement soutenable* ou *durable* le moyen de redonner une apparente légitimité au développement économique que la recherche du profit a engagé dans une double impasse. Le XXI^e siècle commence sur fond de crise générale mondiale : le mode de production capitaliste s'est étendu à la terre entière et soumet peu à peu au règne de la marchandise toutes les activités humaines, mais, sans doute pour la première fois de son histoire, il produit deux dégradations majeures simultanées. La première est d'ordre social car, malgré un accroissement considérable des richesses produites, la pauvreté et la misère ne reculent pas dans le monde : il y a toujours 1,3 milliard d'êtres humains qui ne disposent que de l'équivalent de moins d'un dollar par jour, autant n'ont pas accès à une eau potable et aux soins les plus élémentaires, 850 millions sont analphabètes, 800 millions sont sous-alimentés, 210 millions d'enfants sont exploités au travail, et, durant les quatre dernières décennies, les inégalités entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches sont passées de 1 à 30 à 1 à 80.¹ Ce désastre social touche même les pays les plus riches puisque les Etats-Unis comptent 34,5 millions de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté et les pays de l'OCDE dénombrent 34 millions de personnes souffrant de la faim, une trentaine de millions réduites au chômage, et beaucoup plus encore dont la situation se précarise. La deuxième dégradation majeure concerne la nature et les écosystèmes gravement atteints ou menacés par l'épuisement de certaines ressources non renouvelables et par des pollutions de toutes sortes. De plus, les avis scientifiques convergent pour s'alarmer du risque de réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre. L'origine de cette crise écologique est sans conteste le mode de développement économique mené sans autre critère de jugement que la rentabilité maximale du capital engagé, mais dont la légitimité était assurée par l'idéologie selon laquelle la croissance de la production et de la consommation était synonyme d'amélioration du bien-être dont tous les habitants de la planète bénéficieraient à plus ou moins long terme.

Devant l'échec du développement économique, l'ONU a forgé en 1987 un nouveau concept censé remédier aux impasses sociales et écologiques : le développement soutenable ou durable (de l'anglais *sustainable development*) défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »². La conférence de Rio de Janeiro adopta en 1992 des résolutions pour éviter le réchauffement climatique, protéger la biodiversité et arrêter la déforestation. Du 26 août au 4 septembre 2002 se tiendra à Johannesburg une nouvelle conférence de l'ONU consacrée aux mêmes thèmes. Pour l'instant, la mise en œuvre des résolutions est peu avancée. Alors que la dynamique de l'accumulation du capital provoque de plus en plus de dégâts non maîtrisés sur les écosystèmes, la pression s'accroît pour que soit confié aux

¹ . PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, Bruxelles, De Boeck & Larquier, 2001.

² . CMED, *Rapport Brundtland, Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, 1987, p. 51.

mécanismes du marché le soin de rétablir les équilibres écologiques compromis et de les protéger à l'avenir. Un consensus international sur la mise en place d'un marché de quota d'émission de gaz à effet de serre négociables (dits permis ou droits de polluer) émerge laborieusement à partir du protocole de Kyoto. Or, de multiples obstacles théoriques et politiques se dressent pour empêcher que cette gestion marchande de la planète soit écologiquement efficace et humainement équitable. Les plus importants sont sans doute l'impossibilité et l'absurdité d'attribuer une valeur monétaire à des éléments naturels qui ne relèvent pas de l'économie, et la contradiction opposant la tendance à privatiser des biens communs de l'humanité et le bien-être de tous les humains présents et futurs. Dès lors, les bavardages sur la durabilité du développement occultent une discussion indispensable sur les bien-fondés de ce développement et sur le sens à donner au progrès humain. Sans cette discussion, il est à craindre que la lourdeur du développement capitaliste devienne insoutenable socialement et écologiquement. L'exemple français est révélateur : le pire se prépare avec les premières déclarations et décisions du nouveau gouvernement, champion auto-proclamé du développement durable : éloge tonitruant du nucléaire, moratoire sur le timide redéploiement des aides à l'agriculture amorcé pour aider à la mise en place d'une production de qualité respectueuse de l'environnement et des hommes du Nord et du Sud, refus de toute réforme profonde des politiques communes européennes de l'agriculture et de la pêche, absence de politiques des transports et de limitation des risques industriels³. Aussi, essaierons-nous dans cet article de montrer pourquoi les théories et politiques libérales mènent dans l'impasse et pourquoi la recherche d'une alternative doit prendre au sérieux les interrogations sur le sens du développement et du progrès humain.

L'impasse libérale du développement soutenable

Les économistes libéraux ont fondé une nouvelle discipline, l'économie de l'environnement, en théorisant la possibilité de substituer éternellement du capital technique au capital naturel épuisé grâce à un progrès technique infini, et en définissant l'amélioration du bien-être par l'augmentation perpétuelle de la consommation marchande.

La soutenabilité faible

En 1931, Hotelling⁴ a énoncé la règle de compensation garantissant l'équité entre les générations actuelles et futures. Les rentes prélevées au fur et à mesure de l'épuisement des ressources, qui sont égales à la différence entre le prix et le coût marginal de ces ressources, doivent être réinvesties pour produire du capital de substitution. Hartwick⁵ a montré en 1977 que ces rentes doivent croître de période en période d'un taux égal au taux d'actualisation. C'est la conception de la soutenabilité dite *faible* par opposition à la soutenabilité *forte* dans laquelle le maintien du stock de ressources naturelles est au contraire recherché sans faire appel à la substituabilité.⁶

³ . Voir B. Rebelle, « Renoncements durables », *Le Monde*, 2 juillet 2002.

⁴ . H. Hotelling, « The economics of exhaustible resources », *Journal of Political Economy*, 1931, vol. 39, n° 2, p. 137-175.

⁵ . J.M. Hartwick, « Intergenerational equity and the investing of rents from exhaustible resources », *American Economic Review*, 1977, vol. 67, n° 5, p. 972-974.

⁶ . Pour une critique de la soutenabilité faible, voir J.M. Harribey, *L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; *Le développement soutenable*, Paris, Economica, 1998 ; « La soutenabilité : une question de valeur(s) », Habilitation à diriger des recherches en sciences économiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Document de travail du Centre d'Economie du Développement, 1999, n° 34, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/soutenabilite.pdf>; « Economie et écologie », in ATTAC, *Une économie au service de l'homme*, Paris, Ed. Mille et une nuits, 2001, p. 221-248 ; « La financiarisation de l'économie contre la soutenabilité ? Examen de quelques modèles », 2001, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/monnaie/finance-insoutenable.pdf>.

L'intégration de l'environnement au calcul économique repose sur la prise en compte des externalités, c'est-à-dire sur leur internalisation dont les modalités principales sont la tarification imaginée par Pigou⁷ en 1920 et la mise sur le marché de permis négociables, l'une des trouvailles de Coase⁸ en 1960. Selon ce dernier, l'internalisation des effets externes peut être obtenue sans intervention de l'Etat autre que l'établissement de droits de propriété et par la seule négociation marchande entre les pollués et les pollueurs quelle que soit la répartition initiale des droits entre eux. Chaque agent économique est incité à se procurer des droits à polluer tant que leur coût marginal reste inférieur à celui des mesures de dépollution. L'optimum social serait atteint puisque les prix des droits à polluer s'élèvent au fur et à mesure que les contraintes environnementales se renforcent.

Dans le droit fil de cette pseudo rationalité, les experts de la Banque mondiale justifient l'exportation des déchets industriels vers les pays pauvres trop peu pollués à leurs yeux et les multinationales organisent les délocalisations des entreprises polluantes vers les mêmes contrées. Les gouvernements des pays riches rechignent à prendre des mesures écologiques car ils savent qu'elles heurteraient les intérêts des lobbies de groupes industriels et financiers comme ceux du nucléaire ou du transport, et qu'elles entraîneraient une remise en cause des habitudes de consommation gaspilleuses de leurs populations. La difficulté d'introduire une fiscalité sur le transport routier et sur les carburants illustre bien ce dernier point.

Le protocole de Kyoto (1997) et les conférences de Buenos Aires (1998), de Bonn (1999), de La Haye (2000) et de Marrakech (2001) montrent les difficultés politiques d'une internalisation des externalités du marché par le marché. Le protocole de Kyoto prévoit que les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% d'ici 2012. Quel sera l'effort demandé aux pays en développement ? Les Etats-Unis veulent que les grands pays du Sud s'engagent : Chine, Inde, Brésil. Sur quelle base allouer les quotas d'émission des gaz à effet de serre : sur la base des émissions passées ou par habitant ? Dans le premier cas, ce serait une prime aux riches pollueurs ; dans le second, un avantage pour les pauvres dont les riches ne veulent pas entendre parler.

Il y a trois mécanismes de marché prévus. Outre le marché des droits à polluer proprement dit, il y a la mise en œuvre conjointe et le mécanisme de développement propre : un pays développé peut aider un pays pauvre à financer un projet de développement propre et cela lui vaudra un supplément de droits à polluer alors que le pays bénéficiaire de l'aide verra son quota diminuer. Les pays choisiront-ils de racheter des droits ou bien d'agir contre la pollution chez eux ? Les Etats-Unis ont refusé de s'engager alors qu'ils sont les premiers pollueurs de la planète. Tous les pays riches ont obtenu des aménagements concernant leurs obligations en échange d'une hypothétique aide apportée aux pays pauvres pour que ceux-ci investissent dans des procédés de fabrication non polluants. La répartition des permis d'émission se fera par le biais d'un marché fonctionnant comme une bourse spéculative. Bref, la recherche du profit conduit à la dévastation de la planète et le marché est chargé d'y remédier.

Le capitalisme contre l'homme et la nature

Jamais les théoriciens les plus en vue ne s'interrogent sur le développement qu'ils veulent faire durer. Ils peuvent ainsi se rallier progressivement au principe de la gestion de la planète par le marché et, au bout du compte, à la marchandisation des biens naturels. Par exemple, Godard postule « la validité de l'objectif du développement économique »⁹, de

⁷ . A. Pigou, *The economics of welfare*, London, Macmillan, 1920, éd. fr. *L'économie de bien-être*, Paris, Dalloz, 1958.

⁸ . R.H. Coase, « The problem of social cost », *The Journal of Law and Economics*, 1960, 3^e année.

⁹ . O. Godard, « L'inscription économique du développement durable », *Cahiers Français*, « Enjeux et politiques de l'environnement », n° 306, janvier-février 2002, p. 57.

manière intemporelle et universelle. Au nom d'une conception philosophique complètement naturaliste : « le germe devient plante ; l'œuf de poule devient poussin, puis poule ou coq »¹⁰. Or, cette analogie ne peut être poussée jusqu'au bout car elle porte sur des individus qui, après avoir grandi, meurent, tandis que le développement économique est un concept global, détaché des individus, et dont la durabilité marque précisément le refus de la fin : la croissance économique est ainsi déclarée potentiellement éternelle comme l'avaient théorisé les néo-classiques Hicks, Solow et Stiglitz¹¹. C'est une foi prométhéenne aveugle dans le progrès technique qui, au même titre que la croyance en la vie éternelle, permet d'éloigner définitivement le spectre de toute échéance fatale. Le principe de précaution peut même être accusé d'être une « figure rhétorique »¹². Aucun doute n'est donc autorisé sur le développement : « passons outre »¹³, comme le dit Godard, parce qu'il n'y a pas de « développement sans maux »¹⁴ et parce que toutes les critiques ne sont que « des résistances idéologiques »¹⁵, sans voir qu'il n'y a rien de plus idéologique qu'un hymne au libéralisme. Il n'est pas étonnant alors de retrouver dans cette conception du développement durable la rengaine libérale post-rawlsienne sur les inégalités acceptables car génératrices d'efficacité économique¹⁶. Le dernier pas est franchi avec les louanges dressés à la liberté de circulation des marchandises et des capitaux parce que les régulations publiques sont suspectées d'engendrer des « charges collectives insensées »¹⁷ ! Appliquons alors le théorème de Coase relatif aux échanges de permis d'émission en vertu du principe qu'il vaut mieux lutter contre la pollution là où cela coûte le moins cher, l'échange se déroulant jusqu'à ce que les coûts marginaux soient égaux. Bien entendu, le silence est fait sur l'inexistence des bases de calcul du coût global, *a fortiori* de celui du coût marginal.

La plupart des modèles libéraux d'analyse et de gestion des ressources naturelles intègrent un taux d'actualisation pour indiquer que des coûts (ou des avantages) de même montant n'ont pas la même valeur selon le moment auquel ils sont engagés (ou perçus). Le taux d'actualisation est le moyen d'exprimer la préférence du présent au futur : plus le taux sera élevé, plus la dépréciation du futur sera forte. Appliquée à la gestion des éléments naturels, la notion d'actualisation attribue à ceux-ci une valeur future inférieure à leur valeur actuelle : l'intérêt des générations à venir qui les utiliseront est donc sacrifié. La procédure d'actualisation introduit le temps dans le calcul économique, mais le temps économique n'a aucune commune mesure avec le temps biologique et écologique et les processus de constitution et d'évolution des écosystèmes échappent à tout horizon humain.

¹⁰ . O. Godard, *op. cit.*, p. 53.

¹¹ . J.R. Hicks, « The foundation of welfare economics », *Economic Journal*, 1939, n° 49, p. 696-712 ; R.M. Solow, « The economics of resources or the resources of economics », *American Economic Review*, 1974, vol. 64, n° 2, p. 1-14 ; J. Stiglitz, « Growth with exhaustible natural resources : efficient and optimal growth paths », *Review of Economic Studies*, Edinburg, Longman Group Limited, 1974, vol. 41, p. 123-137.

¹² . O. Godard, *op. cit.*, p. 56.

¹³ . O. Godard, *op. cit.*, p. 57.

¹⁴ . O. Godard, *op. cit.*, p. 55. Cette exclamation rappelle étrangement la déclaration de H. Köhler, directeur du FMI : « Les Argentins ne s'en sortiront pas sans douleur » [*Le Monde*, 23 janvier 2002], ou bien celles de M. Camdessus, son prédécesseur à la tête de la même institution très charitable : « On n'arrivera pas sans douleur à humaniser la mondialisation » [*Sud-Ouest*, 17 octobre 2000], « Le succès social des politiques de développement, c'est-à-dire la participation de tous au projet collectif, la transparence, la réduction des inégalités, est aussi une condition pour faire réussir les politiques de rigueur. » [*Sud-Ouest*, 27 mai 2000, souligné par nous]. On est très près de la société du risque prônée par le MEDEF (voir F. Ewald, D. Kessler, « Les noces du risque et de la politique », *Le Débat*, n° 209, mars-avril 2000, p. 55-72) et théorisée par les penseurs sociaux-libéraux (voir U. Beck, *La société du risque, Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001) ; pour une critique, voir R. Castel, « "Risquophiles", "risquophobes" : l'individu selon le Medef », *Le Monde*, 7 juin 2001.

¹⁵ . O. Godard, *op. cit.*, p. 59.

¹⁶ . O. Godard, *op. cit.*, p. 56.

¹⁷ . O. Godard, *op. cit.*, p. 58.

La création *ex nihilo* d'un marché pour transformer le statut des éléments naturels de non marchandises en marchandises ne pourrait provoquer l'effet attendu, fixer un prix de marché, que si ces pseudo-marchandises étaient auparavant produites. En l'absence de production des éléments naturels, cela devient impossible et tout prix qui leur est attribué ne peut être que fictif. Alors, si l'évaluation monétaire de l'environnement s'avère difficile sinon impossible, l'économiste néo-classique ne peut plus résoudre le problème des externalités et donc de la pollution. D'autant plus que l'internalisation provoque un effet pervers pour l'environnement mis en évidence par Pearce¹⁸ : la pollution ne donne lieu à une pénalité monétaire que lorsque le seuil de capacité d'auto-épuration de l'environnement est franchi, rabaissant progressivement et inexorablement le seuil. Ainsi, la comparaison des coûts/avantages de la pollution/dépollution tendra à situer l'optimum au-delà de la capacité d'auto-épuration du milieu environnant et contribuera donc à l'aggravation de sa dégradation. Il en résulte que le principe pollueur-payeur peut aller à l'encontre du principe de précaution dont la logique est tout autre.

L'impossibilité d'évaluer monétairement les éléments naturels non produits, autrement qu'en calculant le coût de production de leur exploitation économique ou le coût de production de la réparation des dommages qui leur sont causés, s'explique parce que la nature n'a pas de valeur économique intrinsèque. Plus un élément naturel possède une utilité pour l'homme, soit directement, soit pour son activité économique, plus sa valeur d'usage sera considérée comme « grande ». S'il conditionne la vie, cette valeur d'usage pourra être dite « infiniment grande ». Mais, associer à cette valeur d'usage « infinie » une valeur d'échange qui le serait aussi n'aurait pas de sens : une valeur économique ou un prix infinis pour des biens ou services disponibles sont des non-sens. Pas plus que n'en aurait à son sujet la notion d'utilité marginale décroissante : en effet, si chaque bouffée d'air est indispensable au maintien en vie, elle ne représente pas moins d'utilité que la précédente. De telles erreurs peuvent être commises parce que la distinction entre valeur d'usage et valeur d'échange est rejetée par les économistes néo-classiques.¹⁹

Les « prix » des éléments naturels ne sont pas des prix économiques (en aucun cas, une écotaxe ne représente une valeur de la nature) mais des prix politiques. Un « marché » des droits de polluer est donc un non-sens parce que, même si des échanges de permis voient le jour, il ne s'agira pas d'un vrai marché, ne pouvant exister sans autorité publique internationale régulationniste et coercitive. Il sera simplement un instrument de répartition au plus offrant des droits d'usage de l'environnement. La répartition de ces droits doit donc s'organiser non sur des bases économiques mais sur des bases politiques dont la première serait un droit d'usage égal pour tous les humains. Ainsi, la mise en place de taxes (jugement quantitatif) doit-elle être subordonnée à l'adoption de normes collectives ou à des transformations structurelles (jugement qualitatif), par exemple sur le type d'infrastructures de transports. Il ne servirait à rien d'imposer une taxe sur le transport par camion si dans le même temps le ferroutage n'était pas organisé et développé.

Le fondement de ce qui précède est le constat d'une incomplétude radicale du marché. Que ce soit parce que la libre circulation des capitaux sur les marchés financiers porte en elle la crise financière, ou que ce soit parce que les externalités sont par définition inassimilables par le marché, le rapport marchand est incapable de gérer de manière satisfaisante l'ensemble des questions sociales, écologiques, et même économiques, d'une société. S'il fallait résumer cette impossibilité, cette inaptitude irrémédiable du marché à accoucher d'une société, on pourrait se référer à la fois à Marx et à Polanyi, le premier pour sa critique de la marchandise et de la violence avec laquelle se conduit le processus de marchandisation, et le second pour

¹⁸ . D. Pearce, « Economics and Ecology », *Surrey Papers in Economics*, n° 10, July 1974.

¹⁹ . Voir J.M. Harribey, « Richesse et valeur dans une perspective de soutenabilité », *ContreTemps*, n° 4, mai 2002, p. 71-84.

sa critique de la fiction consistant à croire que l'on pouvait considérer le travail, la terre et la monnaie comme des marchandises.²⁰

Georgescu-Roegen²¹ fut le premier à montrer que les lois de la thermodynamique s'appliquaient à l'économie parce que l'activité humaine s'inscrivait dans un univers soumis à la loi de l'entropie. Certes la terre n'est pas un système clos sur lui-même puisque notre planète reçoit le flux d'énergie solaire qui justement permet, malgré l'entropie, à la vie de se reconstituer et même de s'étendre. Mais cette approche a brisé la vision de l'univers en termes de répétitivité, d'immutabilité, de déterminisme et de réversibilité. Elle inaugure une vision en termes d'évolution et d'irréversibilité ; ainsi rompt-elle avec l'élimination du temps. Au lieu de se cantonner aux seules lois éternelles, la science physique travaille aujourd'hui de plus en plus sur l'histoire de l'univers et de la matière. Parce que l'activité économique, par essence, provoque des rejets, bouscule les rythmes naturels, réduit la diversité biologique, elle ne peut qu'accélérer le processus d'entropie, au terme duquel toute différence génératrice de mouvement et de vie aura disparu. Il s'ensuit que la croissance économique planétaire ne peut pas être illimitée²².

Comment, dans ces conditions, la vie peut-elle être comprise si l'univers marche vers sa mort à cause de l'entropie qui le guide ? La recherche scientifique moderne suggère que le processus d'entropie n'est pas nécessairement synonyme de destruction mais qu'il peut signifier mouvement de destruction-crétion-complexification. La Terre n'étant pas un système clos mais ouvert, puisqu'elle reçoit et renvoie l'énergie solaire, des phénomènes de structuration peuvent se réaliser, éloignant ainsi les systèmes vivants de l'entropie. Passet souligne que les systèmes économiques sont confrontés à deux mouvements contradictoires : le phénomène d'entropie et celui opposé de négentropie, c'est-à-dire d'accroissement du potentiel énergétique. Au total, un processus de « destruction créatrice »²³ reste possible à condition que de ne pas franchir les limites de renouvellement naturel.

Il apparaît que la reproduction des systèmes vivants possède une rationalité étrangère à celle du profit et qui fonde une nouvelle éthique dont les valeurs ne sont pas réductibles à l'économie et qui peuvent s'exprimer par deux principes :

- les écosystèmes ont une existence qui ne peut être mesurée en termes marchands et dont le respect est un principe de vie et non un principe de rentabilité économique ;
- la reproduction des systèmes vivants inclut le respect de la vie des êtres humains, dans ses formes matérielles et culturelles.

L'application de ces deux principes suppose une organisation sociale qui économise les ressources naturelles en cessant de faire de l'augmentation de la consommation par tête l'objectif ultime, et qui économise l'effort auquel se livre l'homme dans son travail.

La définition d'un optimum social passe alors par :

- la minimisation de la consommation des ressources naturelles, c'est-à-dire la diminution du contenu en ressources naturelles de la production, de telle sorte que le taux de prélèvement des ressources renouvelables soit inférieur ou égal à leur taux de renouvellement et que la variation des ressources renouvelables substituables aux non renouvelables soit inférieure ou égale à la variation des ressources non renouvelables divisée par le coefficient

²⁰ . K. Marx, *Le capital, Livre I*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965 ; K. Polanyi, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

²¹ . N. Georgescu-Roegen, *La décroissance : Entropie-Ecologie-Economie*, 1979, 2^e éd. fr., Paris, Sang de la terre, 1995.

²² . Voir H. Daly, « Il n'y a pas de croissance durable », *Transversales Science Culture*, n° 13, janvier-février 1992, p. 10-11. A. Lipietz écrit de manière semblable : « Toute croissance soutenable du bien-être implique déjà une décroissance de la consommation par tête en énergie et en matière première » [« La croissance peut-elle être soutenable ? », *Alternatives économiques*, « La croissance », Hors-série, n°53, 3^e trimestre 2002, p.62].

²³ Voir R. Passet, *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd. Paris, Economica, 1996.

technique de ressources non renouvelables utilisées pour la production du capital manufacturier ;

- la prise en compte du coût de réparation des nuisances qui n'ont pu être prévenues et évitées, et du coût de la prévention de nuisances éventuelles ; ces coûts, réductibles à du travail, sont donc parties intégrantes du coût de production global social, c'est-à-dire de la valeur économique ; le prix de l'eau tend à s'élever régulièrement et cette hausse traduit l'augmentation des coûts pour l'acheminer et l'épurer mais elle ne saurait représenter la « valeur » inestimable de la ressource de vie qu'elle constitue car celle-ci est d'un autre registre que celui de l'économie ; il s'ensuit qu'aucune justification économique de la privatisation de l'eau, réclamée par quelques multinationales avec le soutien de la Banque mondiale lors de la Conférence de La Haye au début 2000, ne saurait être invoquée.

Les libéraux se défendent de vouloir instaurer des droits de propriété privée sur l'air en mettant en place un marché des permis d'émission de gaz à effet de serre parce que, disent-ils, les permis n'ont qu'une durée de validité limitée, parce qu'ils ne sont pas transmissibles hors vente sur le marché et parce que ce qui devient marchand n'est pas le bien environnemental lui-même mais le droit de l'utiliser. Or, précisément, le droit d'usage rattaché aux permis équivaut à un droit de propriété temporaire sur l'environnement. De plus, soulignons le paradoxe suivant. Les permis d'émission représentent certes une restriction de l'autorisation de polluer par rapport à une situation où aucune réglementation n'intervient et où l'appropriation individuelle de l'environnement est totale. Mais la collectivisation du droit d'usage de l'environnement introduite par les permis d'émission est assortie d'une restriction de ce droit à ceux qui peuvent en payer le prix. Ce n'est ni plus ni moins que le principe de la privatisation. Enfin, remarquons la contradiction du raisonnement libéral récusant le reproche de créer des droits de propriété privée sur les éléments naturels après avoir expliqué que si ceux-ci n'avaient pas de prix, c'était précisément à cause de l'absence de droits de propriété.

Tant que le capitalisme continue d'être le système économique universel, on ne peut cependant exclure l'utilisation d'instruments économiques pour limiter la pollution, à la double condition qu'ils soient maîtrisés par la puissance publique et non laissés à l'arbitrage ou à l'arbitraire du marché, et qu'il soient associés à des mesures de prévention visant à éviter ou diminuer la pollution et la dégradation et non pas seulement à réparer ces dernières ou, pire, à les compenser monétairement.

Deux règles doivent être observées pour une éventuelle utilisation des instruments économiques de gestion écologique. La première est d'écarter toute décision en fonction de la « maximisation de l'utilité » car cette notion est absurde : elle associe un principe de calcul à un concept purement qualitatif, l'utilité.²⁴ La seconde règle est de dissocier marchandisation et monétarisation. La marchandisation implique la monétarisation mais l'inverse n'est pas vrai. Il s'ensuit que seule la marchandisation est à rejeter catégoriquement car elle ne peut que signifier appropriation privée. En revanche, il peut exister une place pour l'utilisation d'instruments monétaires de gestion. Mais, en ce qui concerne la nature, la mise en place de taxes (jugement quantitatif) doit être subordonnée à l'adoption de normes collectives ou à des transformations structurelles (jugement qualitatif), par exemple sur le type d'infrastructures de transports.

Le développement économique porte atteinte à la régulation assurant le maintien de la vie sur la planète. La soumission de la nature à l'activité humaine est le pendant de la soumission des hommes à logique de la rentabilité du capital. Dès le début du *Capital*, Marx avait distingué le procès de travail en général, qui est une caractéristique anthropologique, dont le but est de produire des valeurs d'usage propres à satisfaire des besoins humains, et le

²⁴ . Voir M. Angel, *La nature a-t-elle un prix ?*, Critique de l'évaluation monétaire des biens marchands, Paris, Les Presses de l'Ecole des Mines, 1998.

procès de travail particulier au mode de production capitaliste, ne représentant qu'une phase de l'histoire humaine, dont le but est de produire de la plus-value permettant de valoriser le capital. Dans le second cas, la production de valeurs d'usage cesse d'être une finalité pour n'être plus qu'un moyen de la valeur dont la marchandise est le support. Dès lors, il devient possible que les vrais besoins sociaux ne soient pas satisfaits tandis que des nuisances sociales et écologiques soient engendrées par un mode de production dont la recherche du profit est le moteur. Le principe de la critique écologiste est donc déjà, au moins implicitement contenu dans cette distinction établie par Marx.²⁵

Quel sens donner au développement et au progrès ?

Tous les messianismes issus de la pensée occidentale se sont renforcés mutuellement pour ériger en finalités le développement et le progrès que l'on peut atteindre grâce à la rationalité. L'idéologie économique a asséné l'idée que la rationalité consistait à faire reculer la rareté par la croissance de la production alors qu'en fait le soi-disant recul de la rareté n'aboutit qu'à accroître celle-ci sur le plan des ressources naturelles et à assujettir la vie humaine à un renvoi à l'infini de la satisfaction des besoins. Autrement dit, la rareté ne tend pas vers zéro, comme elle devrait le faire si réellement elle reculait, mais elle tend vers l'infini par la conjonction de deux phénomènes : les ressources naturelles menacent de tendre vers zéro, et la barrière des besoins essentiels est indéfiniment repoussée. De plus, la rareté n'est pas le plus souvent un fait objectif indépendant de l'action humaine. C'est un fait social construit : l'appropriation privée crée la rareté.²⁶ La question de la soutenabilité du développement ne peut donc être séparée de l'évolution des rapports sociaux marquée aujourd'hui par la financiarisation de la société²⁷.

Le développement, solution ou problème ?

La phase de préparation de la conférence de Johannesburg s'est achevée par la rencontre de Monterrey au Mexique du 18 au 22 mars 2002. Un « consensus de Monterrey » a été négocié et présenté comme marquant le début d'un nouveau partenariat entre pays riches et pays pauvres afin de résoudre le problème du financement du développement.

Le document adopté réaffirme tous les dogmes libéraux qui ont conduit au désastre de nombre de pays au cours des vingt dernières années : il faut une bonne « gouvernance », sous-entendu l'austérité budgétaire et salariale ; et il faut s'inscrire dans le libre-échange généralisé, sous-entendu la concurrence entre le pot de fer et le pot de terre. Le silence est fait sur près de trois décennies de plans d'ajustement structurel mettant à genoux les pays soumis aux diktats du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, sur l'amoncellement de la dette à cause de taux d'intérêt exorbitants et sur les crises sociales majeures dues à cet assujettissement dont l'Argentine est le dernier exemple en date.

Le type de développement qui prévaut dans le monde est celui qui est né en occident²⁸, impulsé par la recherche du profit en vue d'accumuler du capital, et qui se solde aujourd'hui par une dégradation majeure des écosystèmes, par une aggravation considérable des inégalités, par l'exclusion d'une majorité d'êtres humains de la possibilité de satisfaire leurs

²⁵ . Voir J.M. Harribey, « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne », in J. Bidet, E. Kouvelakis (sous la dir. de), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, 2001, p. 183-200.

²⁶ . Voir la 8^e section du *Livre I* du *Capital* de Marx, *op. cit.*, p. 1167 et suiv. ; et Polanyi, *op. cit.* (chapitre 6). Voir aussi B. Ventelou, *Au-delà de la rareté, La croissance économique comme construction sociale*, Préface de B. Maris, Paris, A. Michel, 2001 ; et mon commentaire J.M. Harribey, « Le capitalisme transmet la rareté », *Le Passant Ordinaire*, n° 38, janvier-mars 2002.

²⁷ . Voir J.M. Harribey, « La financiarisation du capitalisme et la captation de valeur », in J.C. Delaunay, *Capitalisme contemporain : questions de fond*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 67-111.

²⁸ . Voir G. Rist, *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Politiques, 1996, 2^e éd. 2001.

besoins les plus élémentaires comme l'alimentation, l'éducation et la santé, et par l'anéantissement des modes de vie traditionnels. En imposant ce développement à la planète entière, le capitalisme produit une déculturation de masse : la concentration des richesses à un pôle fait miroiter l'abondance inaccessible à des milliards d'êtres situés à l'autre pôle et dont les racines culturelles dans lesquelles ils puisaient le sens de leur existence et leur dignité sont peu à peu détruites.

Les théoriciens du développement économique ont presque unanimement, à la suite de François Perroux, toujours affirmé que la croissance était une condition nécessaire mais non suffisante du développement humain. Leur raisonnement souffre d'une faiblesse logique grave : on ne peut pas simultanément prétendre que la croissance et le développement se différencient par les aspects qualitatifs que le second comporte – la croissance n'étant donc pas une condition suffisante du développement – et dire qu'à partir d'un certain seuil de croissance, celle-ci engendre des transformations structurelles et ensuite, par effet de diffusion, des retombées bénéfiques à tous les êtres humains : la croissance, condition nécessaire, se transformant avec le temps en condition suffisante du développement, la distinction entre les deux notions devient alors sans objet.

De deux choses l'une. Ou bien le développement et le progrès humain résultent, si l'on sait attendre suffisamment, de la croissance, et alors la distinction entre croissance et développement est sans objet puisque la croissance est une condition suffisante du développement. Dans ce cas, la croissance du PIB par tête, ou de tout autre indicateur qui en est issu, est véritablement le seul indicateur pertinent de l'amélioration du bien-être et nous devons humblement remiser les critiques à son encontre. Ou bien le développement et le progrès humain ne résultent pas automatiquement de la croissance, et alors l'association croissance-développement-progrès humain doit être sur le plan théorique rompue. Lorsque la poursuite de la croissance économique est perçue comme une condition perpétuelle du développement durable, l'aboutissement logique du raisonnement est alors la substitution de la notion de croissance durable à celle de développement durable, substitution aujourd'hui fréquente chez les responsables politiques et les chefs d'entreprises faisant de la « communication ». Cette ambiguïté donne lieu à des confusions cocasses telle que la traduction de *sustainable growth* par « croissance soutenue »²⁹.

Pour n'avoir pas su ni voulu établir de ligne de démarcation claire entre, d'une part, un développement durable qui serait un prolongement du développement capitaliste existant depuis la révolution industrielle, simplement mâtiné de quelques activités de dépollution d'autant plus prospères qu'elles proliféreraient à l'ombre de celles de pollution, et, d'autre part, un développement humain dissocié de la croissance dès lors que les besoins essentiels seraient satisfaits, les promoteurs internationaux du développement soutenable ont laissé s'installer une ambiguïté dont le risque est de voir ce concept se réduire à un nouvel habillage idéologique de ce développement gaspillant les ressources naturelles et bafouant la dignité humaine.

Faut-il en déduire qu'« il faut en finir, une fois pour toutes, avec le développement »³⁰, comme l'exprime Latouche, parce qu'il ne peut être autre que ce qu'il a été ? Faut-il condamner le développement au motif que sa perpétuation serait rendue nécessaire pour résoudre les problèmes qu'il ferait naître ? La question ne peut être tranchée aussi facilement pour plusieurs raisons. La première tient au fait que, vu l'étendue des besoins primordiaux insatisfaits pour une bonne moitié de l'humanité, les pays pauvres doivent pouvoir connaître un temps de croissance de leur production. A ce niveau-là, il est faux d'opposer quantité

²⁹ . P. Point, « Introduction », *Revue économique*, « Economie de l'environnement et du patrimoine naturel », vol. 41, n° 2, mars 1990, p. 182.

³⁰ . S. Latouche, « Les mirages de l'occidentalisation du monde : En finir, une fois pour toutes, avec le développement », *Le Monde diplomatique*, mai 2001.

produite et qualité car, pour faire disparaître l'analphabétisme, il faut bâtir des écoles, pour améliorer la santé, il faut construire des hôpitaux et acheminer l'eau potable, et pour retrouver une large autonomie alimentaire, les productions agricoles vivrières répondant aux besoins locaux doivent être promues.

La deuxième raison pour laquelle la notion de développement ne peut être prestement évacuée est que l'aspiration à un mieux-être matériel est devenue globale dans le monde. Et il serait mal venu pour des occidentaux éclairés d'en contester la légitimité au prétexte que cette aspiration ne serait que la résultante de l'intériorisation par les peuples dominés des valeurs des dominants, contribuant à reproduire les mécanismes de la domination. Certes, l'imitation du développement occidental par les tous les peuples du monde, d'une part, condamne ces peuples à courir perpétuellement après leurs modèles puisque le mode de vie gaspilleur des riches n'est pas généralisable, et, d'autre part, voue la planète elle-même à une détérioration inexorable. Mais au nom de quoi peut-on laisser 20% des habitants de la Terre continuer de s'accaparer 80% des ressources naturelles ? Il est donc urgent de poser le problème autrement.

Deux écueils doivent être évités. Le premier serait de se satisfaire du concept, devenu un lieu commun, de développement durable ou soutenable. S'il s'agit de faire durer encore le développement qui dure déjà depuis deux siècles et qui dégrade les hommes et la nature, autant dire qu'il s'agit d'un oxymore³¹ mystificateur car, soit il n'est possible que pour une minorité de plus en plus restreinte, soit il n'est possible pour personne dès qu'on veut l'étendre à tous. Dans le premier cas, il est explosif socialement ; dans le second, il l'est écologiquement. Dans les deux cas, il est mortifère car le capitalisme ne peut développer sa dynamique d'appropriation des richesses naturelles et des richesses produites qu'en raréfiant les ressources limitées et en renforçant l'exploitation de la force de travail.

Le second écueil serait de se tromper sur la nature du développement. Le développement dont on voit les dégâts aujourd'hui et dont on perçoit les dangers s'il devait perdurer n'est pas simplement le productivisme engendré par le tourbillon technique et l'ivresse scientifique ou scientiste. Ce n'est pas non plus le résultat d'un économisme qui serait commun à tous les systèmes de pensée, nécessitant de renvoyer dos à dos le libéralisme et la critique de celui-ci. Le développement connu jusqu'ici est historiquement lié à l'accumulation capitaliste au profit d'une classe minoritaire. De même, son envers, le sous-développement, n'est pas sans liens avec les visées impérialistes du capital, notamment dans sa phase d'accumulation financière actuelle. Dissocier la critique du développement de celle du capitalisme dont il est le support reviendrait à dédouaner celui-ci de l'exploitation conjointe de l'homme et de la nature. Or, sans la première, le système n'aurait pu tirer parti de la seconde ; sans la seconde, la première n'aurait eu aucune base matérielle. Il en résulte que « sortir du développement » sans parler de sortir du capitalisme est un slogan non seulement erroné mais mystificateur à son tour. Et donc, la notion d'« après-développement » n'a aucune portée si celui-ci n'est pas simultanément un après-capitalisme. Séparer les deux dépassements est aussi illusoire que de vouloir « sortir de l'économie »³² dont certains disent qu'elle ne pourrait être différente de ce qu'elle est, ou que de construire une « économie plurielle »³³ mariant capitalisme et solidarité. Le refus par principe du développement s'appuie sur un présupposé faux : l'économie serait une invention de l'occident ; or celui-ci

³¹ . Cette idée est défendue avec raison depuis longtemps par S. Latouche qui la reprend dans « A bas le développement durable ! Vive la décroissance conviviale ! », *Silence*, n° 280, février 2002 ; le même texte figure dans F. Partant, *Que la crise s'aggrave !*, Paris, L'Aventurine, 2002 (1^e éd. Solin, 1979), Préface de J. Bové, Postface de S. Latouche.

³² . A. Caillé, « Sortir de l'économie », in S. Latouche (sous la dir. de), *L'économie dévoilée, Du budget familial aux contraintes planétaires*, Paris, Ed. Autrement, 1995, n°159.

³³ . Voir notre critique dans J.M. Harribey, *La démence sénile du capital, Fragments d'économie critique*, Bègles, Ed. du Passant, 2002.

n'a pas créé l'économie qui est une catégorie anthropologique mais il l'a « désencastrée » de la société et l'a érigée en instance dominante.

Ce qui précède n'est pas une simple querelle théorique. Cela a une importance pratique primordiale. Si l'on met en question le capitalisme *et* le développement qui lui est consubstantiel, on procède à une analyse de classes et on fait donc une distinction radicale entre les besoins des exploités, des « naufragés »³⁴, des « gueux »³⁵, bref des pauvres, et ceux des exploités, des dominants, des gaspilleurs, bref des riches sur cette planète. Aussi, le projet d'abandon du développement sans toucher à sa matrice historique capitaliste est-il bancal³⁶, et celui d'abandon du développement sans discernement, mettant tout le monde sur le même plan, logeant à la même enseigne ceux qui doivent choisir entre mourir de soif ou boire l'eau du marigot et ceux dont le dilemme se résume à acheter des actions Microsoft ou Vivendi, est-il peu réaliste et peu crédible.

Pas plus que nous ne croyons à l'abandon immédiat et sans nuances du développement, nous ne pensons pas que l'écologie, en plus d'être une science, puisse être un paradigme politique autonome³⁷, et cela pour deux raisons. Une raison logique d'abord que souligne bien Husson : si la dégradation d'origine anthropique de la biosphère a déjà fait dépasser les seuils d'irréversibilité, il n'y a plus rien à faire et l'écologie n'est d'aucun secours. Si, au contraire, les seuils d'irréversibilité n'ont pas été atteints, il est encore temps d'agir et, pour « maintenir l'humanité à distance de ces seuils »³⁸, des politiques économiques peuvent prendre en charge cet objectif, à condition de l'insérer dans celui de la transformation des rapports sociaux évoquée ci-après. Une raison dialectique ensuite. La tentative du capitalisme d'achever la révolution bourgeoise du droit de propriété en élargissant celui-ci à toute la sphère restée jusqu'à présent non marchande et à toute la sphère du vivant constitue l'impensé de l'écologie politique actuelle. L'utilisation de la nature par l'homme se fait toujours dans le cadre de rapports sociaux particuliers. L'évolution des rapports de l'homme avec la biosphère n'est sans doute possible qu'en liaison avec la transformation des rapports sociaux. On se situe bien ici dans une dialectique des conditions matérielles de vie et des rapports sociaux au sein desquels ces conditions sont produites, reproduites ou mises en œuvre.

Une économie économe

Compte tenu de ce qui précède, nous soutenons l'idée d'un *développement différencié dans son objet, dans l'espace et dans le temps* :

- dans son objet : il y a des productions qui méritent d'être développées dans le monde, principalement celles qui visent à satisfaire des besoins vitaux, notamment en matière d'éducation, d'hygiène et de santé, d'énergies renouvelables et de transports économes ; d'autres productions doivent en revanche être limitées et ensuite réduites, l'agriculture intensive délirante, l'automobile et l'ensemble du « système automobile » en étant les meilleurs exemples ; la réorientation de la production concerne les pays pauvres et les pays riches ;

- dans l'espace : les pays pauvres doivent pouvoir bénéficier d'une croissance dynamique pour répondre aux besoins d'une population qui connaîtra encore pendant quelques décennies une expansion importante ; les pays riches doivent, eux, enclencher une *décélération* de leur croissance économique globale en recherchant des modes de répartition

³⁴ . S. Latouche, *La planète des naufragés, Essai sur l'après-développement*, Paris, La Découverte, 1991.

³⁵ . L. Cordonnier, *Pas de pitié pour les gueux, Sur les théories économiques du chômage*, Paris, Ed. Raisons d'agir, 2000.

³⁶ . L'hypothèse sous-jacente à notre argumentation est que si le capitalisme a nécessairement besoin du développement, l'inverse n'est pas vrai.

³⁷ . Voir J.M. Harribey, « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne », *op. cit.*

³⁸ . M. Husson, « Effet de serre, écotaxes et anticapitalisme », *ContreTemps*, n° 4, mai 2002, p. 81.

des richesses beaucoup plus équitables et une utilisation des gains de productivité pour réduire le temps de travail dès lors que les besoins – à ne pas confondre avec les désirs – sont satisfaits³⁹ ;

- dans le temps : la décélération immédiate de la croissance pour les pays riches, simultanément réorientée, doit être conçue comme une phase de transition donnant aux populations le temps et l'envie de reconstruire leur imaginaire, façonné par deux siècles de mythe de l'abondance et intériorisé au point d'en faire un maillon essentiel de la chaîne de leur « servitude involontaire »⁴⁰ ; ce n'est qu'après cette phase de transition que l'on pourra envisager d'organiser la « décroissance »⁴¹, seule à même de garantir une soutenabilité à long terme.

En termes socio-économiques, ce *développement différencié* pour être au bout du compte radicalement *différent* suppose une réappropriation et une répartition collectives des gains de productivité que le savoir et la technique humaine permettent et leur utilisation essentiellement à des fins d'amélioration de la qualité de la vie. Une confusion est entretenue au sujet du productivisme. Il est très souvent défini (notamment par nombre d'écologistes) comme la production sans autre finalité qu'elle-même. Or le productivisme n'est pas la production incessante de valeurs d'usage mais de valeurs marchandes susceptibles de valoriser le capital. La preuve en est que les propriétaires de celui-ci cessent d'investir quand les perspectives de profit s'amenuisent. Il s'ensuit que le renoncement au productivisme n'est pas un renoncement au progrès ni même à la croissance de certaines productions indispensables. De même, la recherche de l'amélioration de la productivité ne doit pas être confondue avec le productivisme. Cette recherche peut être considérée comme l'application de la règle du moindre effort et être encouragée sous réserve que trois conditions soient respectées :

- sans intensification du travail ;
- sans détérioration de l'emploi ;
- sans ponction sur l'environnement au-delà des seuils de régénération et sans dégradation irréparable.

La réduction du temps de travail peut constituer une voie prometteuse pour utiliser les gains de productivité dans la perspective d'une *économie économe*⁴² soutenable socialement et écologiquement. Cette réappropriation en rejoint une autre qu'un véritable progrès humain implique également : celle des biens communs de l'humanité constitués de l'eau, de l'air, de toutes les ressources naturelles et des connaissances. Autrement dit, ces deux aspects peuvent être résumés par la réappropriation collective des richesses *produites*, des richesses *naturelles non produites* et des *capacités et potentialités* de l'esprit humain. La préservation et l'extension d'un espace non marchand dans la société prennent ici tout leur sens. La transformation des rapports sociaux est inséparable de la transformation des rapports des hommes avec le monde du « vivant »⁴³ car la réappropriation par chacun de son temps de vie grâce aux gains de productivité répartis avec justice est un objectif qui rejoint celui de ne pas se faire déposséder du bien commun de l'humanité et celui d'en faire un usage raisonnable, c'est-à-dire économe.

Le concept de soutenabilité est né sous le double signe du recul de la pauvreté et de la préservation des écosystèmes pour garantir la justice à l'égard des générations actuelles et

³⁹ . Voir J.M. Harribey, *L'économie économe, op.cit.* ; *La démence sénile du capital, op. cit.*

⁴⁰ . A. Accardo, *De notre servitude involontaire, Lettre à mes camarades de gauche*, Marseille, Agone, Montréal, Comeau & Nadeau, 2001.

⁴¹ . N. Georgescu-Roegen, *op. cit.*

⁴² . J.M. Harribey, *L'économie économe, op. cit.*

⁴³ . R. Passet, *op. cit.*

futures. Il devient crédible et opérationnel si trois principes sont respectés : responsabilité⁴⁴ à l'égard des systèmes vivants, solidarité à l'égard de tous les êtres humains et économie des ressources naturelles et du travail humain⁴⁵. Tel n'est pas le cas du régime d'accumulation financière qui prévaut dans le monde aujourd'hui et qui rend la soutenabilité impossible parce qu'il tend à accroître constamment le niveau d'exigence de rentabilité servie aux détenteurs du capital. Il ne peut en résulter qu'un affaiblissement de la position des travailleurs (insoutenabilité sociale) et une difficulté croissante à investir dans des processus de production non destructeurs (insoutenabilité écologique).

Le projet de décélération immédiate de la croissance pour les pays hyper développés pour, à terme, envisager la « décroissance » n'est réalisable que si les inégalités ont très fortement décliné en leur sein, permettant alors la diminution des inégalités entre les classes pauvres des pays pauvres et le reste du monde⁴⁶. C'est dire combien les moyens de financement pour les pays pauvres et surtout l'annulation de leur dette sont indispensables mais qu'ils sont loin de résoudre la question principale et, pire, pourraient la dissimuler. Car un autre « progrès » humain, qu'on hésite bien sûr à appeler « développement » tellement ce concept est connoté, est lié à l'émergence et de l'épanouissement d'autres rapports sociaux.

Il est très difficile, sinon impossible, de sortir d'un piège sémantique tel que « développement durable ». Pour le déjouer, on pourrait dire : le seul développement soutenable sera celui qui ne sera pas durable ; ou bien, en renversant complètement le mot d'ordre : oui au développement non durable ; ou encore : soutenabilité de la vie sans développement au-delà d'un certain seuil. Mais, quel que soit le choix retenu, la subversion du capitalisme ne pourra pas aller sans celle des mots et des idéologies que les mots expriment.

Le capitalisme est sur le point de réaliser son rêve le plus dément : transformer totalement les rapports de propriété sur la planète, de telle sorte que la moindre activité humaine présente et à venir, la moindre ressource matérielle ou intellectuelle, deviennent des marchandises, c'est-à-dire des occasions de profit, loin des engagements en faveur d'un mode de vie soutenable socialement et écologiquement. Le capitalisme était dément, mais, parce qu'il n'a plus de projet humain pour l'humanité, il est devenu sénile⁴⁷. Et, sans sursaut démocratique, sa sénilité risquerait d'être *durable*, à la place du développement du même nom que l'on nous promet.

⁴⁴ . Voir H. Jonas, *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, éd. fr. Paris, Ed. du Cerf, 1990.

⁴⁵ . J.M. Harribey, *L'économie économe*, op. cit.

⁴⁶ . Voir J.M. Harribey, *L'économie économe*, op. cit.

⁴⁷ . Voir J.M. Harribey, *La démence sénile du capital*, op. cit.